



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Le Canton de Vaud lève les plans canicule

MétéoSuisse a confirmé que l'alerte canicule de degré 3 prendra fin ce soir. La Cheffe du DSAS a décidé dès lors de lever le déploiement des plans canicule des institutions socio-sanitaires et des communes. La vigilance reste de mise, le retour à des températures plus clémentes n'excluant pas des problèmes de santé consécutifs à l'exposition aux fortes chaleurs de cette dernière semaine. En cas de doute, la Centrale téléphonique des médecins de garde reste à disposition du grand public au numéro 0848 133 133.

La Cheffe du DSAS, Rebecca Ruiz, a ainsi décidé la levée des plans canicule des institutions socio-sanitaires (hôpitaux, EMS, CMS, établissements socio-éducatifs, etc.) et des communes considérant que la mise en œuvre de mesures préventives particulières ne se justifie plus.

La vigilance reste toujours de mise durant la période estivale. Certaines personnes pourraient en effet présenter des problèmes de santé non spécifiques à la chaleur, mais qui en sont tout de même la conséquence, en particulier dans les jours qui suivent une vague de chaleur. De plus, les effets de la chaleur sur la santé peuvent aussi survenir si les critères de canicule ne sont pas atteints. Nous tenons à rappeler que les mesures de prévention et l'attention aux personnes vulnérables demeurent efficaces et conseillées.

En cas de doute ou de problèmes de santé, il est conseillé d'appeler le médecin traitant ou la Centrale téléphonique des médecins de garde qui est à disposition du grand public au numéro 0848 133 133.

La Cheffe du DSAS tient à remercier vivement toutes les personnes impliquées qui, au sein des institutions et sur le terrain, œuvrent au plus grand bien-être de la population vaudoise durant cette période de grandes chaleurs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 1^{er} juillet 2019

Renseignements complémentaires :

DSAS, Rebecca Ruiz, Conseillère d'Etat, 021 316 50 06. Dr Isabelle Rossi, Médecin cantonal adjointe, 021 316 44 51